

Bétange

Les marronniers de la discorde

Niché au milieu de soixante-cinq hectares d'un parc à l'anglaise et adossé à la forêt domaniale de Florange, le château de Bétange se situe en Moselle, près de Thionville, au milieu du pays des trois frontières : l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique.

Alors que l'allée principale, classée « Ensemble arboré remarquable » par l'association A.R.B.R.E.S., vient d'être lauréate du concours Allées d'arbres 2020 de l'association Sites et Monuments, elle risque d'être coupée par un projet autoroutier.

Passant dans le périmètre de protection de cet ensemble intégralement inscrit au titre des monuments historiques, il permettrait le contournement ouest de Thionville.

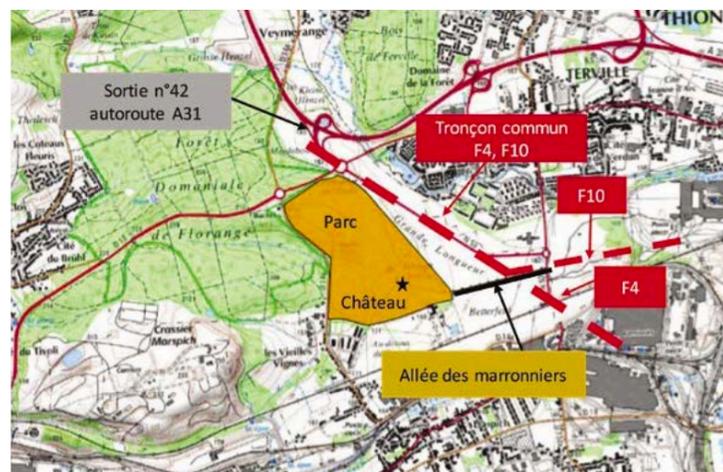


Par **Cléopée de Turckheim**, journaliste et référente jardins pour la Normandie

Des invasions germaniques des III^e, IV^e et V^e siècles au Moyen Âge, de nombreux occupants se succèdent jusqu'en 1834, quand Victor-François de Wendel, maître de forges, et son épouse, ancêtres des propriétaires actuels, rachètent le château. Leur neveu, Théodore de Gargan, en fait l'acquisition en 1856 et conçoit le parc à l'anglaise, agrémenté de deux étangs et d'un élégant pavillon chinois aux branchages de fonte. Il clôt le parc d'une grille en fer forgé de 3,6 km et crée l'allée des marronniers. Le neveu de Théodore de Gargan, Emmanuel de Mitry, s'installe à Bétange en 1921 et épouse Marguerite de Wendel, fille de François de Wendel. Ils réaménagent le château, construit en 1828, en lui donnant son apparence actuelle.

Une résidence de maîtres de forges

Cette belle propriété romantique est un témoin important de l'histoire de la sidérurgie lorraine et connaît aussi une histoire mouvementée pendant les deux guerres mondiales : entre 1914 et 1918, des officiers s'y installent, puis elle sert de quartiers à l'état-major du corps



► Le tracé de l'autoroute permettant le contournement de Florange.

d'armée colonial en 1939, passera aux mains des Allemands en 1940 puis des Américains en 1944, pour être enfin rendue à ses propriétaires, Emmanuel et Marguerite de Mitry. Odette de Mitry, l'actuelle propriétaire, et sa famille, Fanny et Philippe Aymer de la Chevalerie, sont aujourd'hui les dépositaires de cette demeure inscrite au titre des monuments historiques. Le magnifique parc à l'anglaise se découvre après avoir parcouru l'incroyable allée de 650 m de long bordée par 156 marronniers



niers plus que centenaires, 150 ans exactement, classée « Ensemble arboré remarquable » par l'association A.R.B.R.E.S.

Depuis la terrasse du château, situé à 1 km de l'un des axes routiers les plus fréquentés de France, le ballet des véhicules n'est qu'une lointaine rumeur. Dans ce havre de paix, chêne ancestral classé « Arbre remarquable », forêt de futaies, Vierge en fonte, bunkers de la ligne Maginot sont des éléments historiques de ce patrimoine que l'on cherche à détruire, menacé par le tronçon de l'A31 bis.

Une autoroute en lisière du château

Malheureusement, les siècles d'industrialisation sont devenus impitoyables avec l'environnement, la nature, les villages : l'urbanisation a vu pousser lignes à haute tension, cheminées gigantesques sur le site d'ArcelorMittal, ronds-points bétonnés, autoroutes qui desservent les pays limitrophes, lotissements en lisière de champs agricoles, voies ferrées, tout cela au détriment de la biodiversité.

En effet, ce projet est à l'étude depuis quelques années et le tracé catastrophique du secteur nord de l'A31 bis se précise : il desservirait le

► La magnifique grille en fer forgé entoure le domaine et ouvre sur les 650 mètres d'allée de marronniers, menacés de disparition
© Fanny Aymer

Luxembourg, axe très encombré et utilisé aux heures de pointe par les frontaliers. Les descendants des Wendel fourbissent leurs armes afin de constituer une armée de riverains et d'associations de préservation de patrimoine ainsi que des pétitions pour lutter contre le projet autoroutier, appelé localement « contournement ouest de Thionville ». À ce jour, plus d'une dizaine d'associations se sont déjà mobilisées et, signe d'un écho grandissant, préfet de la Moselle, sous-préfet, député, repré-

“ Dans ce havre de paix, des éléments historiques du patrimoine sont menacés par l'autoroute. ”

sentant de la région Grand-Est et élus locaux se sont rendus sur place le 3 février 2021 afin de comprendre les enjeux liés au domaine de Bétange. Les tracés retenus pour l'instant passeraient donc à moins de 500 m de la grille classée. Ils entraîneraient surtout la destruction de plus ►►



B

Patrice Besse

*“Pour de nouveaux projets de vie
ou pour y séjourner, des lieux empreints
d’histoire(s) et d’authenticité.”*

►► de 30 % de l’allée des marronniers, protégée et classée entre autres par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) pour sa quarantaine d’espèces d’oiseaux, mais aussi sa chauve-souris, le grand rhinolophe, qui a trouvé refuge dans ces arbres, leur octroyant ainsi le label « Refuge pour les chauves-souris ».

Un refuge écologique

Tout cela afin de délester pour quelques heures dans la journée cet axe routier qui rejoint le Luxembourg. Les habitants de Bétange, Florange et Therville seront encerclés par la pollution sonore, visuelle et lumineuse. D’autres solutions ont bien entendu été proposées afin de limiter l’impact de ce projet autoroutier sur la vie des habitants : tunnel ou tranchée couverte, feroutage, écotaxe, RER entre Nancy et Luxembourg, triplement des voies existantes... L’État a lancé en janvier 2020 des études d’impact et une nouvelle concertation est prévue au second semestre 2021 qui

▲ 30% des 156 marronniers plus que centenaires sont menacés d’abattage.
© Raymond Conte

▲ Un parc à l’anglaise avec pavillon japonais entoure la demeure de maîtres de forges.
© Fanny Aymer

aboutirait à une déclaration d’utilité publique fin 2022. Et comme à ce jour rien n’est décidé, Fanny et Philippe Aymer de la Chevalerie ne baissent pas les bras et continuent de se battre. L’Association de sauvegarde du site de Bétange vient d’être créée et compte déjà quelques centaines d’adhérents. ■

➤ www.chateaubetange.com
➤ Facebook GNSA : site de Bétange

En savoir plus

Le samedi 5 juin 2021, l’Association de sauvegarde du site de Bétange organise un après-midi pour les habitants des communes voisines de Florange et de Therville. L’objectif est de sensibiliser et de faire connaître à ses voisins le patrimoine exceptionnel de Bétange. Un parcours sera proposé autour de l’allée des marronniers et dans le parc en présence de différents représentants associations environnementales et patrimoniales partenaires.

www.patrice-besse.com

01 42 84 80 85